



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°2 DU 25 JANVIER 2020

SAISON 2019/2020

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF
Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND

Excusés :

Michel DINEAUX, Pierre MERCIER

Invités :

Eric TANGUY (Président), Christian ALBE (Trésorier Général), Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance)

Début de la réunion : 11h00.

- **Convention d'Objectifs 2020 :**

Le 1^{er} tour des négociations au Ministère pour le contrat de performances montre une légère augmentation des sommes allouées. Cette année l'accent a été mis sur les Jeux Olympiques aux dépiments d'autres actions (Féminines et jeunes). Dans ce cadre, le Ministère finance l'accompagnement des Equipes de France qui se sont qualifiées, et d'autres actions, à hauteur d'un Euro CO pour deux FFvolley. Le prochain tour aura lieu en avril.

- **Péréquation :**

En vertu du barème voté en Assemblée Générale à Belfort, nous avons effectué une simulation de répartition selon la grille de championnats Nationaux 2019/2020. Ce document sera transmis au Conseil d'Administration pour approbation de principe et communication de l'estimation vers les clubs. La répartition définitive ne pourra se faire qu'en fin de saison pour tenir compte des forfaits et annulations. Il a été tenu compte du cas de la Corse dans les évaluations.

- **Partenariats :**

Cette année a été marquée par un recul des partenariats (FDJ, Point P). Les relations ont changé ; il nous est demandé plus de contreparties pour leurs investissements. Une étude menée par un cabinet indépendant montre pourtant la forte image du Volley, indiquant des taux de retour sur investissement de 1 à 10. Nous devons mieux valoriser nos partenaires et surtout en trouver d'autres pour soutenir nos actions.

- **Arbitrage :**

Nous avons signalé la sous-évaluation du budget arbitrage. Il est donc normal que celui-ci soit dépassé, avec 1 poule et 7 équipes de plus.

Toutefois, nous relevons que la part des engagements censée couvrir les frais des déplacements d'arbitres est en net recul. L'étude sur les frais d'arbitrage est renouvelée pour cette année, afin de voir les raisons d'éventuels dérapages.

Il faudra tenir compte de cette charge dans les prochains tarifs d'engagements.

- **Suivi Budgétaire :**

Nous continuons à mettre en place des outils de suivi mensuels sur :

- Les facturations de paniers
- Les charges de personnels
- Les comptes
- Migration des plans comptables

Un point sur l'état d'avancement montre que le service comptabilité peut fonctionner en saisies et règlements sans anomalies notables.

Aujourd'hui, nous n'avons pas encore les bons éléments pour suivre, prévoir et juger de l'exécution budgétaire avec précision et régularité.

La clôture des comptes est en cours de finalisation. Les écritures d'inventaires restent à faire, ainsi que les provisions et amortissements ...

La situation n'est pas arrêtée, des dépenses sont encore à prévoir.

Une nette tendance au déficit se profile pour l'exercice, en raison principalement de l'Euro et du Congrès CEV, d'une masse salariale trop élevée et d'une perte de partenariats.

On se pose toujours la question de l'externalisation de la finalisation et de la validation de nos comptes. Tout ne doit pas reposer sur des bénévoles, ce qui doit conduire à une évolution de notre fonctionnement. Nous avons besoin de compétences en gestion et comptabilité, même si cela ne remplace pas l'expérience extérieure.

Fin de la réunion à 17h00.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF